

Délibération du Conseil du collège sciences de la santé

Séance du 29 septembre 2021

Présidence du Professeur Jean-Luc PELLEGRIN, Directeur du collège des sciences de la santé

Délibération portant approbation des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) – 2021/2022

Le Professeur Jean-Luc PELLEGRIN présente :

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) suivantes :

- MCCC de l'Institut de Formation de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (IFMEM)

- MCCC Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)
 - Mention Maladie rénale, dialyse, transplantation rénale
 - Mention Oncologie et Hémato-Oncologie
 - Mention Pathologies Chroniques Stabilisées
 - Mention Psychiatrie et santé mentale

- MCCC Orthoptie

- MCCC audioprothèse

- MCCC pédicurie-podologie

- MCCC psychomotricité

- MCCC de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)

- MCCC de l'UFR des sciences odontologiques

- MCCC du PASS

Le Professeur Jean-Luc PELLEGRIN, Directeur du collège, sollicite l'avis des membres du conseil.

Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) aux MCCC ainsi présentées.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Bordeaux, le 01 octobre 2021

Le Directeur du collège des
sciences de la santé



Professeur Jean-Luc PELLEGRIN